

Séville, Espagne, 21 Juin 2002

Discours de Pat COX devant le Conseil Européen de Séville

Il y a quatre grandes questions que je me propose d'aborder dans ma déclaration - l'élargissement, la réforme économique, les changements institutionnels, les questions d'immigration - et je conclurai par une ou deux remarques d'ordre général.

L'ÉLARGISSEMENT

Permettez-moi de dire d'emblée à quel point j'apprécie l'extraordinaire intensité des efforts déployés par la présidence espagnole au cours des négociations sur l'élargissement. Le travail acharné et minutieux que vous avez entrepris ne fait pas toujours la une des journaux, mais les six derniers mois ont été les plus productifs dans la préparation de la voie pour l'élargissement. Il s'agit là d'un véritable exploit de votre présidence.

Le Parlement européen considère que, politiquement, 2002 est l'année de l'élargissement. Il est inutile de retarder les échéances. Au contraire, cela ne ferait qu'accroître le risque de rendre l'entreprise plus complexe, ou de sortir des rails. C'est maintenant qu'il faut agir.

Le Parlement a joué, et il continuera de le faire, un rôle décisif en faveur de l'élargissement, en maintenant toute la pression nécessaire depuis le Conseil européen de Barcelone. Dans le cadre de cet engagement, je me suis rendu en visite officielle dans neuf des pays candidats. Je me rendrai en Slovaquie le mois prochain et en Roumanie et en Bulgarie au début de l'automne.

Il y a de nombreuses observations formulées par ces pays dont je pourrais vous faire part en détail. En résumé, j'ai vu personnellement l'extraordinaire transformation qui a été réalisée en ce qui concerne l'acquis communautaire. Cela nécessite une réponse extraordinaire et généreuse de la part de l'Union.

Toutefois, il ne fait aucun doute que nos partenaires politiques ont atteint la limite de leurs possibilités. Ils ne peuvent pas aller plus loin. Le temps est venu à présent pour les leaders politiques des États candidats d'être à la hauteur, afin de sauvegarder leur propre crédibilité. Ils ont eu beaucoup à faire; ils peuvent voir la ligne d'arrivée. L'objectif est Copenhague. Nous ne pouvons pas les laisser tomber.

Au nom du Parlement européen, je demande que soit établie, avec le Conseil, une carte générale de la route politique à suivre pour après le Sommet de Copenhague. Si nous parvenons à un accord à Copenhague en décembre, et si les projets de textes nécessaires nous parviennent rapidement, je vous promets que le Parlement accordera la priorité suffisante pour donner son accord le plus tôt possible au cours du premier trimestre 2003. Je soulignerai personnellement auprès de l'opinion publique et dans les médias notre détermination à aboutir pour cette date.

Nous avons parfois été absorbés par les détails de l'acquis communautaire. J'apprécie qu'il y ait un débat sur les paiements directs par exemple. Mais nous devons commencer à aller de l'avant en ce qui concerne les aspects macropolitiques de l'élargissement en soi, de tous les points de vue: il est temps de vendre l'élargissement aux citoyens, de souligner les avantages et le renforcement de la sécurité. Je suis convaincu que le moment est venu pour les politiques de reprendre possession de l'agenda.

J'ai été heureux de voir récemment des chefs de gouvernement comme le chancelier Schüssel, dans un entretien dans le "Financial Times", et le chancelier Schröder, dans un entretien dans le "Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung", montrer leur volonté d'aller de l'avant sur ces questions, ce qui est précisément ce qu'il faut faire.

Le Parlement européen a décidé d'organiser une session plénière extraordinaire en novembre prochain, au cours de laquelle 202 représentants élus des pays candidats seront étroitement associés à nos travaux et participeront à un débat sur l'élargissement. Cette session aura lieu après le Conseil européen extraordinaire de Bruxelles et avant Copenhague. Je remercie vivement le Premier ministre Rasmussen et Romano Prodi d'avoir accepté de participer avec moi à cet événement politiquement important.

Nous nous sommes également engagés en termes pratiques et budgétaires à accorder le statut d'observateur aux représentants élus de ces États dont l'adhésion peut être décidée à Copenhague, et à le faire dès qu'un accord politique aura été conclu sur les nouveaux traités d'adhésion.

Nous devons également veiller à prévoir un soutien particulier pour la transition en Roumanie et en Bulgarie, pour prouver notre engagement indéfectible à ces pays en vue de l'adhésion. Le vent politique a soufflé. Sur certains points - Kalliningrad, la situation de Chypre, la Turquie - le Parlement européen souhaite apporter sa contribution en amplifiant le dialogue parlementaire.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

Je vous avais annoncé à Barcelone mon intention de développer un partenariat avec le Conseil pour préparer la réforme économique. Ce partenariat continue de porter ses fruits.

Parmi les priorités que je vous avais indiquées à Barcelone dans le domaine des services financiers, nous avons adopté une directive financière collatérale au mois de mai. Nous avons accéléré une décision sur les normes comptables internationales pour éviter d'éventuels problèmes tels que ceux d'Enron, et pour assurer une réglementation de haute qualité dans ce domaine. Nous avons présenté nos deuxième lectures sur la médiation en matière d'assurance et la commercialisation à distance. Sur les quatre autres points - pensions complémentaires, utilisation abusive du marché, prospectus et conglomerats financiers - et le marché intérieur du gaz et le l'électricité, nous attendons vos positions communes, afin de pouvoir clore ces chapitres.

LE PARTENARIAT POUR LA RÉFORME

L'élargissement rend la réforme de nos institutions impérative, mais cette réforme est indispensable si l'on veut raviver le soutien à l'intégration européenne et consolider le respect de nos institutions européennes. La réforme de chacune de nos institutions et un partenariat pour la réforme de toutes les institutions. Sur le calendrier précis de la réforme, la Convention abordera les questions qui nécessitent des changements au traité. Nous devrions également examiner ce que nous pouvons faire maintenant.

Vous allez débattre de l'important rapport sur les méthodes de travail du Conseil. Nous soutenons tout effort dans la direction d'une plus grande ouverture, notamment lorsque le Conseil légifère, et le nouveau rôle proposé du Conseil Affaires générales va dans la bonne direction. Certains de mes collègues ont émis des réserves sur la proposition de fusionner les Conseils Développement et Affaires étrangères, étant donné le rôle accru de l'Union en tant que donateur. Je vous serais reconnaissant de traiter ce problème particulier.

La Commission a proposé des changements importants aux règlements financiers, sur lesquels nous avons obtenu un accord avec le Conseil en juin, dans les temps.

En ce qui concerne le paquet Kinnock sur la réforme administrative, nous comptons donner notre point de vue dans les délais, avant la fin de l'année, afin que le paquet puisse être approuvé comme prévu, sous la présidence grecque.

En ce qui concerne le Parlement, nous nous sommes engagés dans un programme de réforme ambitieux, en rationalisant notre règlement et en réorganisant nos services.

Une question - qui présente un grand intérêt pour le Parlement - un statut commun des membres du Parlement européen, doit être réglée en accord avec vous. Tous les leaders des groupes politiques du Parlement m'ont confié le mandat d'entamer au plus haut niveau des contacts exploratoires. Nous recherchons un accord sur la base de deux principes: l'égalité de traitement pour tous les membres du Parlement européen et la transparence en ce qui concerne leurs indemnités.

Je serais extrêmement reconnaissant de pouvoir bénéficier de l'assistance de la présidence espagnole au cours des derniers jours qui restent de cette présidence, ainsi que de la future présidence danoise, afin que nous puissions progresser vers une solution équitable, raisonnable, équilibrée, transparente et responsable.

Il s'agit d'une question qui concerne l'image du Parlement européen et de l'Union en général. Elle est importante pour toutes les institutions. Nous avons tout à gagner du point de vue de la crédibilité qui devrait découler d'un accord conclu à temps avant les élections de 2004.

Il est des choses que nous pouvons faire nous-mêmes; certaines réformes participent de l'effort collectif. Le plan d'action de la Commission sur une meilleure réglementation n'est pas une question technique. Nos citoyens veulent une Europe qui légifère lorsque c'est nécessaire, qui ne cherche pas à réglementer tous les aspects de la vie de tous les Européens. Lorsqu'une législation est nécessaire, elle doit être bien faite, accessible, claire et cohérente. L'acceptation de l'Europe par l'opinion publique dépend de notre capacité à appliquer ce principe. La législation devrait être bien préparée; son incidence minutieusement évaluée; elle devrait faire l'objet d'une intense consultation préalable, et les parlements nationaux doivent avoir la possibilité d'être associés le plus tôt possible au processus. Cette exigence d'un rôle renforcé des parlements nationaux a été soulignée lors de la récente conférence des porte-parole de l'Union européenne à Madrid. Les trois institutions jouent un rôle vital. Séville peut donner un signal clair.

Si vous, dans vos conclusions, demandez aux trois institutions de travailler ensemble sur ce sujet, et d'obtenir un accord interinstitutionnel pour le Conseil européen de Copenhague, vous imprimerez un nouvel élan. Notre coopération nécessite une bonne préparation technique et la participation active des représentants politiques de chacune de nos institutions afin d'aboutir à un accord politique clair sur une question éminemment politique, et non simplement technique.

Je vous demande personnellement, Monsieur le Président, de veiller à ce que vos conclusions, ici, ce week-end, établissent un objectif précis et un mécanisme clair pour y parvenir, qui soit acceptable pour nous tous.

L'IMMIGRATION

Le débat sur l'immigration a pris une importance considérable au cours des dernières semaines.

La population doit savoir que ce n'est pas la première fois que l'Union européenne aborde ces questions; nous nous sommes déjà engagés dans l'adoption d'une politique commune en matière d'asile et d'immigration à Tampere en 1999,

une politique dotée d'instruments visant à sauvegarder le respect des droits fondamentaux et des libertés. Ces points ont été repris à Laeken. Cela doit être souligné afin d'écarter le soupçon qu'en tenant ce débat à présent, nous ne faisons que réagir aux populistes, et l'expliquer à la presse. La politique commune en matière d'asile et d'immigration que nous souhaitons doit reposer sur la responsabilité de nos obligations globales, des droits fondamentaux et des conventions que nous avons signées.

Je viens directement à Séville d'une réunion du Forum parlementaire euro-méditerranéen qui s'est tenue en début de semaine à Bari, qui a réuni 180 parlementaires du Parlement européen, des quinze États membres et de douze pays méditerranéens.

Lors de cette réunion à Bari, avec des députés de pays comme l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, le Forum a adopté une résolution concernant l'immigration contenant des paragraphes clés: l'un sur la coresponsabilité en matière de lutte contre l'immigration clandestine et d'autres problèmes liés à la criminalité; l'autre prévoyant la nécessité d'établir un lien positif et non négatif entre la politique d'immigration et la politique de coopération et d'aide au développement.

L'importance de cette question est qu'il s'agit d'un engagement pris non seulement par des députés européens et nationaux, mais aussi par des parlementaires des rives méridionales de la Méditerranée. Il s'agit d'un plaidoyer en faveur de la coresponsabilité.

CONCLUSIONS

En conclusion, permettez-moi de faire deux ou trois commentaires en tant qu'homme politique irlandais sur le traité de Nice:

- À vous, membres du Conseil européen, je déclare espérer que vous pourrez faire une déclaration sur la neutralité irlandaise, dans le langage le plus clair possible, qui écartera toute crainte, déclaration que j'appuierai fortement.

- Au Taoiseach, permettez-moi de dire que je participerai personnellement, activement et positivement à la campagne pour le prochain référendum, en vue d'un résultat positif.

- Aux autres États membres et institutions qui se considéreraient concernés, je demande de donner à l'Irlande un espace suffisant pour fournir ce résultat positif.

Enfin, je remercie très sincèrement tous les Premiers ministres qui ont pris le temps de me rencontrer et de discuter de tant de préoccupations communes depuis le dernier Conseil européen de Barcelone.